

Jalon 31

Démocratisation de l'accès à la nature et verdissement

L'accès à la nature est démocratisé partout au Québec : des espaces naturels sont gratuits et accessibles en transports collectifs, et plusieurs milieux de vie sont verdis

Pourquoi ce jalon?

- Ce jalon répond à un enjeu central de l'économie circulaire : garantir un accès équitable et durable aux ressources naturelles, non pas seulement pour leur exploitation matérielle, mais pour leurs fonctions écologiques, sociales, culturelles et éducatives.
- La démocratisation de l'accès à la nature favorise la résilience collective, l'équité environnementale et la cohésion sociale, tout en reconnaissant la nature comme une infrastructure vivante essentielle au bien-être des citoyennes et citoyens.
- La gratuité et l'accessibilité en transport collectif permettent un usage partagé et optimisé des espaces naturels, réduisent l'empreinte carbone des loisirs et atténuent les inégalités territoriales et socioéconomiques.
- Le verdissement des milieux de vie – rues, quartiers, écoles, espaces publics – contribue à la régénération circulaire, en réduisant les îlots de chaleur, en renforçant la biodiversité urbaine et en améliorant la santé physique et mentale.
- Dans un contexte de densification urbaine et d'inégalités territoriales, ce jalon constitue un levier stratégique pour concilier qualité de vie, inclusion sociale, sensibilisation environnementale et transition circulaire.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	---------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu associatif et citoyen

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Garantir la gratuité et l'accessibilité universelle : rendre gratuits les parcs nationaux, étendre l'initiative [Accès nature](#) à l'ensemble du Québec, et développer des circuits de transport collectif saisonniers et permanents (ex. [Navette Nature](#)) en priorité pour les communautés défavorisées et les quartiers sans accès direct.
- Accélérer et diversifier le verdissement urbain : inclure des critères de contact réel avec la nature dans les plans d'aménagement (conversion d'anciens terrains de golf, friches urbaines,

toits végétalisés, cours d'école) et soutenir les projets citoyens de verdissement (ruelles vertes, jardins collectifs, balcons végétalisés) par du financement et une logistique municipale.

- Renforcer l'offre éducative et sociale : déployer des programmes comme [Destination nature](#) (PARQ & Sépaq) pour les groupes scolaires et communautaires ; intégrer davantage l'éducation à la nature dans les programmes scolaires (ex. [Enfant Nature](#)) ; utiliser les espaces naturels comme lieux d'apprentissage et de sensibilisation (ex. [C'est tellement naturel](#) – [Fondation de la faune du Québec](#), [Le respect, c'est dans ma nature](#) – [Ville de Terrebonne](#)).
- Valoriser les co-bénéfices écologiques et sociaux : reconnaître, dans les politiques publiques et de santé, les effets de la nature sur le bien-être, la réduction du stress, la santé physique et mentale et la résilience collective.
- Reconnaître et renforcer les droits autochtones : travailler de concert avec les communautés autochtones dont les droits ancestraux garantissent l'accès au territoire (chasse, pêche, pratiques traditionnelles) et pour qui le lien avec la nature fait partie intégrante de la culture.
- Mettre en place une gouvernance circulaire de l'accès à la nature : créer des carrefours nature dans les quartiers (points d'embarquement, zones végétalisées, jardins) ; inscrire un droit collectif d'accès à la nature dans le cadre législatif québécois (inspiré des pays scandinaves) et développer des indicateurs de circularité territoriale pour mesurer les retombées sociales, environnementales et économiques.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Des initiatives existantes ([Accès nature](#) – PARQ, [Navette Nature](#), projets de verdissement citoyen – [Nature Québec](#)) démontrent qu'il est possible de combiner justice sociale, transition écologique et circularité des usages, offrant un savoir-faire transférable.
- Cadres politiques et réglementaires en vigueur : [Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028](#), [Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire](#) et son [Plan de mise en œuvre 2023-2027](#), ainsi que la [Loi sur la conservation du patrimoine naturel](#) (objectif 30 % de milieux protégés d'ici 2030).
- Soutien citoyen croissant pour la justice sociale, la biodiversité, le verdissement collectif et la transition écologique.
- Innovations technologiques vertes (toits végétalisés, infrastructures vertes, mobilité active, stations de recharge pour vélos électriques) renforçant les projets de verdissement et d'accès.
- Disponibilité de fonds publics et parapublics liés à la transition écologique et à la santé publique, comme le financement du ministère de l'Éducation du Québec à l'initiative [Accès nature](#).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Manque de financement stable pour pérenniser les accès gratuits et les navettes collectives.
- Fragmentation des compétences entre municipalités, Municipalités régionales de comté (MRC) et gouvernement provincial.
- Inégalités territoriales et financières limitant l'équité d'accès : les coûts d'entrée (ex. parcs de la SÉPAQ) restreignent l'accès des personnes à faible revenu, tandis que l'absence de transport collectif adéquat pénalise celles et ceux vivant en milieu urbain sans voiture.

- Privatisation croissante de certains lacs, boisés et rivières, limitant l'accès universel.
- Pressions immobilières et densification urbaine réduisant les surfaces disponibles pour les espaces naturels.
- Complexité administrative pour obtenir les autorisations nécessaires à la création d'espaces naturels.
- Besoin d'accompagnement spécifique pour garantir l'inclusivité (personnes à mobilité réduite, aîné-es, quartiers défavorisés).
- Défis logistiques liés à l'entretien et à la sécurité des sites naturels, et opposition possible de certaines communautés craignant des changements dans leur environnement quotidien.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quels mécanismes permettraient d'inscrire l'accès universel à la nature comme un droit collectif dans la transition circulaire québécoise ?
- Comment intégrer pleinement les espaces verts et naturels dans la planification urbaine et régionale circulaire (infrastructures vertes comme « actifs » territoriaux) ?
- Quels modèles de gouvernance permettront de concilier gratuité, équité et pérennité ?
- Comment arbitrer équitablement entre densification, relocalisation des activités productives et renaturation des villes ?
- Quels indicateurs socio-écologiques pourraient mesurer les impacts de l'accès à la nature sur la santé publique, la biodiversité et la circularité des ressources ?

Ressources

- Bherer, L. 2021. [Les bienfaits de la nature sur la santé globale](#). Observatoire de la prévention
- Chemins de transition. 2023. [Fiche jalon 57, défi territoire](#)
- European Environment Agency. 2025. [Who benefits from nature in cities? Social inequalities in access to urban green and blue spaces across Europe](#)
- Le Guillou, S. 2024. [En quoi les espaces verts impactent-ils notre bien-être ?](#) Futura Sciences.
- Girault, C. 2018. [Le droit d'accès à la nature en Europe du Nord : partage d'un capital environnemental et construction d'un espace contractuel](#). HAL.
- Gouvernement du Québec. 2024. [Conserver la biodiversité et favoriser l'accès à la nature. Plan nature 2030](#).
- Gouvernement du Québec. (s.d). [Règlement sur les permis et les certificats en urbanisme dans le contexte du Guide La prise de décision en urbanisme](#)
- Sanifer, P. et al. 2015. [Exploring connections among nature, biodiversity, ecosystem services, and human health and well-being: Opportunities to enhance health and biodiversity conservation](#). Ecosystem Services. Volume 12, April 2015, Pages 1-15
- THE CIRCULARITY GAP REPORT. 2025. [The Circularity Gap Report – 2025](#)

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la [vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec](#). Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025